

FOCUS

LE JARDIN DU CALVAIRE DE CARCASSONNE



**PATRIMOINE
MILITAIRE
RELIGIEUX
NATUREL**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

SOMMAIRE

5 DE LA TOUR GROSSE AU BASTION DU CALVAIRE

Le bastion de la tour Grosse

Le bastion des Moulins

Le bastion du Calvaire

Un parcours théologique

10 PLAN SCHÉMATIQUE DU JARDIN

14 D'HIER À AUJOURD'HUI

Le jardin d'agrément

L'annonce d'un renouveau

PROLOGUE

Entourée de boulevards aux beaux platanes qui ombragent aussi deux jardins et, au centre de la ville, la Place-aux-Herbes avec la fontaine de marbre rose dont le Neptune joue à pigeon vole, mêlant aux rumeurs du marché et aux odeurs du jardinage le bruissement, la fraîcheur de ses eaux, Carcassonne a conservé de l'ancienne enceinte deux bastions dont l'un tout au moins, celui du Calvaire, est un des charmes de la ville, en vérité fort peu connu car les guides ne s'en soucient guère.

Un jardin biblique de cèdres, de lauriers, de cyprès et de buis, sous lesquels la Semaine sainte s'étoile de rouges anémones, tandis que l'arbre de Judée répand aux buis comme une sanglante rosée. Les stations du Chemin de croix tout le long des allées n'ont évidemment d'autre titre à l'attention que leur caractère religieux, mais les croix qui se dressent au sommet du calvaire règnent sur la ville, ses toits brûlés comme les roses à la fin de l'été. Après avoir doucement erré sous les sombres ramures, dans les parfums mêlés des feuillages amers et du suave violier, écoutant le vent, les fauvelles, les chardonnerets, tandis que le merle court furtivement dans les massifs, on retrouve soudain sur l'étroite terrasse du suprême soupir tout le ciel et les bras grands ouverts du Christ, sa tête inclinée sur son cœur, penchée vers la terre. Il est seul là avec les deux larrons, le vent et toutes les fumées qui montent des foyers de la ville.

C'est un haut lieu trop peu connu, le haut lieu de la ville basse, où la méditation s'accommode et peut-être même a besoin de la présence bougonne du vieux jardinier mêlant les choux aux jonquilles, les radis aux pensées et le persil aux myosotis entre les dalles mortuaires de chanoines immémoriaux.

Jean Lebrau

Ceux du Languedoc (1946)

**Tour Grosse au sud-ouest
du bourg sur une vue
cavalière de Carcassonne
(1462)**



DE LA TOUR GROSSE AU BASTION DU CALVAIRE

LE BASTION DE LA TOUR GROSSE

Autorisé par le roi Louis IX en 1247, édifié à partir de 1262, le bourg neuf de Carcassonne, sur la rive gauche de l'Aude, devient en quelques décennies une place commerciale incontournable. La ville occupe alors un large terrain, délimité par l'Aude à l'est et au sud, la colline de Grazaillas au nord et l'actuelle allée d'Iéna à l'ouest. Ce bourg est fermé par des murs de terre, seule une digue de pierre est élevée à l'est afin de se prémunir contre d'éventuelles inondations du fleuve.

À l'automne 1355, en pleine guerre de Cent Ans, le fils du roi d'Angleterre, dit le prince Noir, lance en Languedoc une expédition d'intimidation. La Cité fortement fortifiée est vite reconnue comme imprenable par les hommes d'armes, qui s'abattent sur le bourg accessible, dès lors pillé puis incendié. À l'annonce du désastre, le roi Jean le Bon adresse aux Carcassonnais une lettre de consolation, dans laquelle il les exhorte à reconstruire et fortifier dans les meilleurs délais la ville basse. Du fait de la baisse démographique consécutive à la peste, comme par souci d'économie, son périmètre est restreint de moitié, pour correspondre à l'hexagone du centre-ville actuel. En 1359, le bourg est doté d'une véritable enceinte, longue de 2 500 mètres, précédée de larges et profonds fossés, percée de quatre portes et flanquée de plusieurs tours.

À l'angle sud-ouest, où le terrain naturel est le plus élevé du bourg, on édifie la tour la plus imposante, affublée du nom de tour Grosse. Cet ensemble fortifié est aujourd'hui mal connu. La trace de la tour médiévale se retrouve toutefois au niveau de la chapelle actuelle.

Tout au long du XVI^e siècle, les Carcassonnais engagent au gré des finances de grandes campagnes d'amélioration de leurs fortifications, en raison de la menace espagnole et des tensions religieuses : les murs sont renforcés, les portes fortifiées, des boulevards élevés. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, complète cet ensemble défensif, vraisemblablement vers 1570, par la construction d'un ravelin et de quatre bastions à orillons englobant les anciennes tours d'angle. L'édifice est principalement composé de terre, seul obstacle efficace contre les boulets de canon. Les murs à fruit (dont l'épaisseur diminue au fur et à mesure qu'on s'élève), encore visibles des boulevards Marcou et Barbès, ne servent qu'à soutenir l'indispensable matériau. La forme si caractéristique du bastion a l'avantage d'éviter les angles morts de tir et empêcher ainsi toute progression à couvert de l'assaillant. La plateforme, accessible par deux rampes, accueillait l'artillerie lourde. En souterrain s'organisait tout un système de casemates, soutes et galeries de circulation, non identifié à l'heure actuelle. Un arc de décharge rue Voltaire signale la présence d'une ancienne poterne donnant sur le fossé.

Il est possible que le bastion de la tour Grosse ait été planté dès l'époque de son édification : l'arbre fournit du bois (chauffage et matériau), participe à l'embellissement du site, constitue un abri contre la pluie et offre de l'ombre sous le soleil, tandis que ses racines solidifient l'ouvrage de terre.



Peu d'éléments subsistent de cette période du fait de leur emploi postérieur : le chœur de la chapelle est installé dans l'ancienne chambre à meule, la nef est aménagée sur l'allée desservant le moulin, la sacristie prend place dans une annexe, le puits de jour reliant la nef au niveau du calvaire devait accueillir à l'origine l'essieu entraîné par les hélices.

Sur le plan de 1780, le fait que des arbres soient représentés sur les boulevards mais non sur le bastion ne signifie pas nécessairement que ce dernier n'était pas végétalisé. En l'absence d'archives sur cette question, il est difficile de se prononcer sur la dimension paysagère du bastion sur ces deux siècles.

LE BASTION DES MOULINS

Très rapidement, l'usage du bastion ne se limite plus à la seule défense. Affaiblié par les troubles religieux, et notamment par la guerre fratricide qui l'a opposée pendant deux ans à la Cité, la Ville basse décide par une délibération en date du 16 janvier 1593 d'installer à grands frais sur le bastion de la tour Grosse, à proximité d'un moulin préexistant, un nouveau moulin à vent « à la charge de fournir à la ville trois cents pains pour la nourriture des pauvres » précise le cartulaire de Mahul.

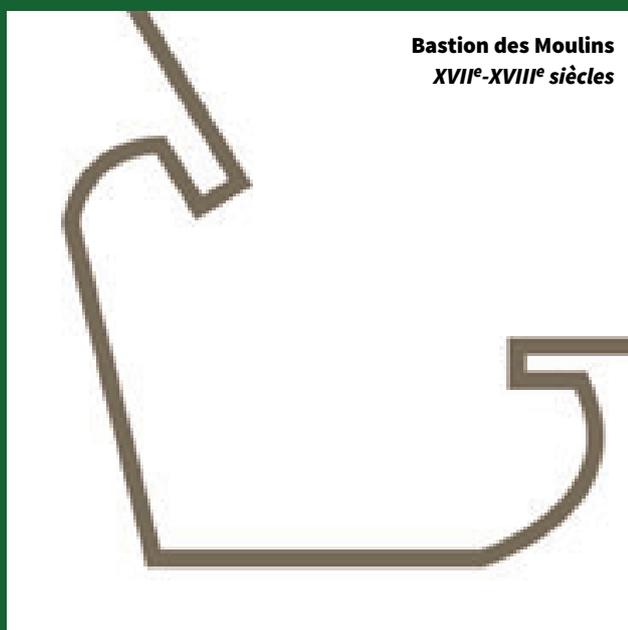
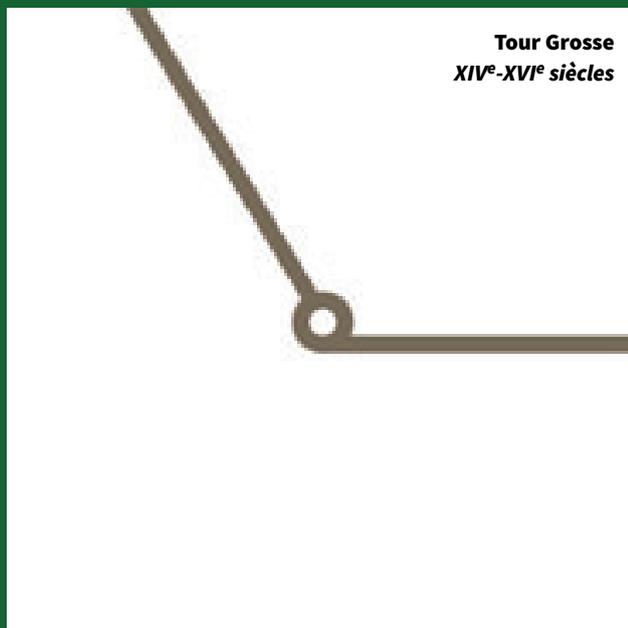
Au fil des deux siècles de son existence, ce moulin propriété de la Ville sur un bastion appartenant au roi est la cause de tensions récurrentes, cristallisées autour de la perception des revenus afférents. Le moulin connaît dès lors un cycle continu d'activité, abandon et reprise : on sait par exemple qu'il est ruiné en 1654 et reconstruit en 1686.

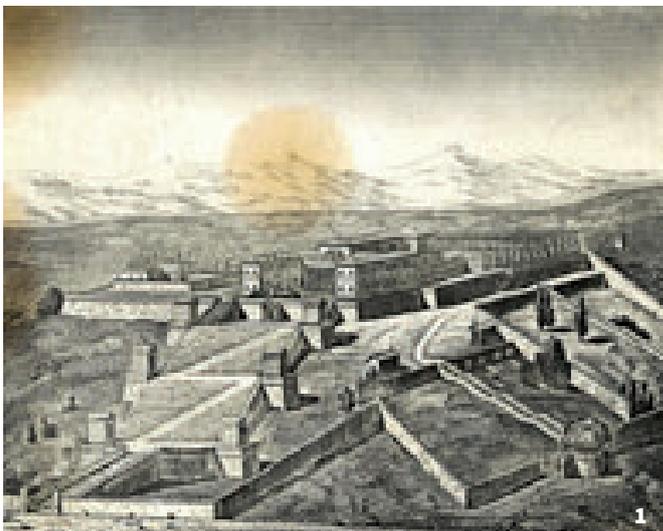
Tours, remparts et fossés sont cédés par le roi à la commune le 31 mars 1778. À partir de la période révolutionnaire, le bastion des Moulins appartient à des propriétaires privés. Quelques années plus tard, les consuls, attentifs à améliorer les conditions d'hygiène et de circulation en ville, décident de percer les fortifications pour prolonger la rue Saint-Michel (actuelle rue Voltaire) jusqu'au boulevard. L'orillon nord du bastion est alors détruit. Un pilier en pierre de taille, adossé à l'arête nord du bastion, marque l'entrée de ville ainsi créée. Un mur neuf est édifié en aplomb de la nouvelle rue. Cet aménagement urbain du début du XIX^e siècle explique la différence d'appareil entre rue Voltaire et boulevards tout en donnant au bastion sa physionomie actuelle.

1. Bastion des Moulins sur un plan géométrique (1780)

2. Moulin à l'arrière-plan sur une vue générale de Carcassonne (1810)

3. Évolution schématique de la morphologie du site au fil des siècles





LE BASTION DU CALVAIRE

À la suite de la restauration de la monarchie en 1815, l'Église se soucie de raviver la foi des fidèles, réorganiser la vie religieuse dans les paroisses, réparer les sacrilèges de la période révolutionnaire et reconquérir l'espace public.

S'inscrivant dans cette dynamique, le chanoine Jean Cazaintre fonde le 1^{er} septembre 1825 une association « uniquement et spécialement consacrée au culte de Jésus-Christ sur sa Croix, et à honorer sa sainte Mère dans le douloureux mystère de sa Compassion, et par une suite nécessaire, à soulager ceux de nos frères souffrants, qui, pressés à la fois par les rigueurs de l'indigence et de la maladie, sont en ce triste état une plus vive image de Jésus-Christ crucifié ». L'association, qui distingue deux congrégations (une pour les hommes, une pour les femmes), connaît un rapide succès : dès le 20 octobre 1825 il est nécessaire de s'équiper de 450 chaises pour accueillir les fidèles.

Après un premier projet, vite abandonné, d'investir la chapelle des Pénitents noirs (située à proximité, à l'emplacement de l'actuelle MJC), l'activité de l'association se concentre sur l'édification conjointe d'un calvaire et d'un chemin de croix au bastion des Moulins. Le chanoine, co-propriétaire des lieux avec le chanoine Joseph-Marie Delangre, s'appuie sur des expériences contemporaines, notamment le calvaire du Mont-Valérien près de Paris rétabli en 1816, ou plus proche celui de Toulouse bâti à partir de 1821, dont il ne reste rien aujourd'hui sinon une représentation sur une assiette historiée.

Nous connaissons les principaux acteurs du chantier : les architectes Champagne père et fils, l'entrepreneur Fournial, les ingénieurs Sabatier et Destrem, les peintres Gamelin fils et Mengaud, le serrurier Serres et le vitrier Bauville. Les délibérations de l'association nous renseignent également sur l'avancée des travaux : sont installés la maçonnerie d'entrée (lancée le 15 avril 1826), le calvaire et le jardin des oliviers (déjà en place le 10 mai 1826), la chapelle du Saint-Sépulcre (non prévue initialement mais achevée au 5 septembre 1826, meublée et décorée au cours des mois suivants puis repeinte à partir du 6 juin 1829), les statues du calvaire (installées au 4 février 1827), le grand portail en fer (dont se complimentent les associés le 4 octobre 1827), les stations du chemin de croix (chantier déjà lancé au 10 mars 1828), la pierre tombale du chanoine (le 14 mars 1831), la rocaille couvrant la butte du calvaire (le 19 mars 1833), les nouvelles statues du jardin des oliviers (commandées à partir du 21 mai 1834).

Le discours du charismatique chanoine Cazaintre arrive à convaincre que la dimension pécuniaire demeure secondaire, du fait de l'ambition spirituelle du site. Toutefois, l'investissement requis est considérable et nécessite une véritable gestion des fonds. Les comptes de l'association sont alimentés par les cotisations des fidèles, puis une fois édifiée, par la caisse de la chapelle. De plus, les œuvres charitables sont réduites à la portion congrue et les prix sont chaque fois âprement négociés auprès des artisans. Plus tard, il est proposé aux particuliers de faire construire les stations du chemin de croix à

1. Calvaire du Mont-Valérien vu depuis Saint-Cloud par le graveur Jacques-Étienne Thierry (entre 1814 et 1832)

2. Calvaire de Toulouse sur une assiette historiée (entre 1825 et 1828)

3. Ouest de Carcassonne vu depuis le canal du Midi avec le calvaire en arrière-plan (vers 1850)



leurs propres frais, en échange de trois messes par an célébrées à perpétuité pour le repos de leur âme. Enfin, le chanoine n'hésite pas à avancer lui-même les frais lorsque cela s'avère nécessaire, sans négocier aucune condition de remboursement. On lit dans les délibérations que les dettes de l'association sont éteintes le 19 mars 1833. Mais aussitôt se pose la question de l'entretien du site, les stations en terre cuite, la grille d'entrée et la porte extérieure de la chapelle nécessitant très tôt d'être repeintes. Une maisonnette est d'ailleurs édifiée dans la seconde moitié du siècle pour accueillir un chanoine ou un gardien. D'une manière générale, après le décès du chanoine Cazaintre, la question des finances devient récurrente dans les délibérations de l'association, signe de l'attention qu'elle requiert.

Après la plantation des boulevards, le début du XIX^e siècle marque la création de plusieurs jardins en ville. À partir de 1809, la loge maçonnique plante cyprès, acacias et grands pins sur le bastion Montmorency. Au moment même où s'édifie le calvaire, le jardin des Plantes (actuel square André-Chénier) se couvre de parterres de fleurs. Le chanoine Cazaintre a conscience de participer à cet aménagement paysager de Carcassonne en créant « un des édifices publics où notre ville trouvera un de ses plus augustes embellissements ». Les premières plantations, des oliviers à l'emplacement du jardin éponyme et des cyprès sur la butte du calvaire, interviennent à partir de mai 1826. Parmi les arbres les plus anciens, on compte le micocoulier de l'entrée ainsi que quelques cyprès situés au pied du calvaire et le long de l'enceinte. En l'absence de sondages (destructeurs), il est difficile de savoir s'il s'agit des arbres plantés à l'origine. Les cèdres de l'Atlas ayant fait leur apparition en France entre 1840 et 1850, les deux individus sur les parterres sont nécessairement postérieurs au premier aménagement.

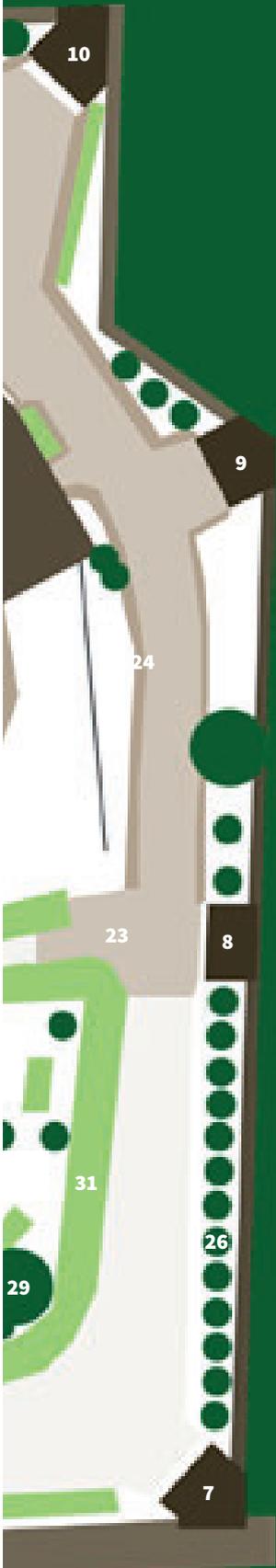
En se concentrant sur les espèces présentes dans la Bible, les plantations restent cohérentes avec le projet d'ensemble, et confèrent de fait son caractère méditerranéen au lieu.

De plus le jardin, soumis au cycle de la nature, participe en tant que tel de l'évocation de la mort et de la résurrection christiques. En choisissant d'être enterrés au pied du calvaire, le chanoine Cazaintre et ses successeurs, conformes à l'approche romantique, s'inscrivent dans ce mouvement vital, symbole du mystère pascal.



PLAN SCHEMATIQUE DU JARDIN

Relevé effectué en mars 2018



LE BÂTI

- 1 2 14 Station du chemin de croix
- 15 Calvaire
- 16 Chapelle
- 17 Statue mariale
- 18 Oratoire
- 19 Maison du gardien
- 20 Tombes des chanoines
- 21 Mur extérieur

LE SOL

- 22 Allée en terre
- 23 Allée en calade
- 24 Rocaille

LES ARBRES

- 25 Cèdre
- 26 Cyprès
- 27 Micocoulier
- 28 Olivier
- 29 Sapin

LES BUISSONS

- 30 Buis
- 31 Laurine



1. Calvaire dominant le jardin

2. Personnage de Jean le Baptiste sur le Retable d'Issenheim peint par Matthias Grünewald (entre 1512 et 1516)

3. Haut-relief de la onzième station du chemin de croix

UN PARCOURS THÉOLOGIQUE

L'objectif affiché du calvaire et du chemin de croix est de permettre aux fidèles de suivre le Christ dans les dernières heures de sa vie, sans avoir besoin de faire le pèlerinage en Terre sainte. Les trois croix du calvaire dominant le jardin (et la ville) du haut de leur butte, comme celles du Christ et des larrons dominaient Jérusalem au sommet du Golgotha. Les stations, figurées par des hauts-reliefs en terre cuite à l'abri dans des niches, rendent accessible le mystère de la Passion à l'ignorant comme au savant.

La composition du jardin témoigne d'une réflexion théologique profonde et cohérente. Une statue de la Vierge, porte du ciel et jardin clos dans la symbolique chrétienne, accueille le fidèle à l'entrée. Les motifs de la croix et de la couronne d'épines apparaissent à plusieurs reprises, comme sur les calades au sol. Loin de dénoter un manque d'anticipation, la répartition générale des stations, plus espacées au début, rapprochées à la fin, montre l'attention portée à rendre compte avec vérocité du dernier parcours du Christ. Le Saint-Sépulcre est installé dans la chambre à meule de l'ancien moulin, référence au mystère de l'Eucharistie par lequel le pain fabriqué à partir du blé devient le corps du Christ. De plus, tout en conservant quatorze stations comme de coutume, il a été choisi de ne pas conserver le parcours canonique fixé par les papes Clément XII et Benoît XIV au XVIII^e siècle, mais de ne mettre en scène que des épisodes dont les sources sont bibliques : les saynètes aux origines plus traditionnelles (comme les chutes du Christ) sont mises de côté. Au final, la

moitié des stations ont un sujet inédit. De ce fait, Rome refuse en 1877 d'accorder les indulgences habituelles aux croyants qui pratiquent ce chemin de croix dérogeant à l'orthodoxie.

La représentation des stations est confiée à des artistes capables, dont seuls les noms de Rolland et de Fournial fils nous sont transmis. Aucun dessin préparatoire ne semble conservé. On peut relever la sobriété des représentations, mise à part celle de la Crucifixion, riche et foisonnante. La technique du haut-relief permet de créer des effets de profondeur, voire de générer dans quelques cas une succession de plans. Les terres cuites sont aujourd'hui badigeonnées de blanc, des traces de polychromie subsistant à l'intérieur et à l'entrée des édicules.

La représentation du calvaire, en haut de la butte, est également inédite. La statue de Marie-Madeleine, initialement positionnée à terre, a été mise à l'abri pour la protéger. C'est surtout celle de Jean qui attire l'attention de l'iconographe. Sur des centaines de représentations de la Crucifixion consultées, jamais le disciple ne montre du doigt le crucifié. Seule la référence du célèbre *Retable d'Issenheim* vient à l'esprit, le personnage carcassonnais proposant sans doute une fusion des figures du disciple Jean au pied de la croix et du prophète Jean-Baptiste signalant l'Agneau de Dieu (par ailleurs emblème de la ville basse) aux fidèles.



À CHAQUE STATION SA CITATION

Références bibliques à retrouver page 19

1. L'agonie de Jésus

Arrivé au mont des Oliviers, Jésus dit à ses disciples : « Priez, pour ne pas entrer en tentation. » Puis il s'écarta à la distance d'un jet de pierre environ. S'étant mis à genoux, il priait. Alors du ciel lui apparut un ange qui le réconfortait. Puis Jésus se releva de sa prière et rejoignit ses disciples qu'il trouva endormis, accablés de tristesse.

2. L'arrestation de Jésus

Judas arriva et avec lui une grande foule armée d'épées et de bâtons, envoyée par les grands prêtres et les anciens du peuple. Celui qui le livrait leur avait donné un signe : « Celui que j'embrasserai, c'est lui : arrêtez-le. » Aussitôt, s'approchant de Jésus, il lui dit : « Salut, Rabbi ! » Et il l'embrassa. Jésus lui dit : « Mon ami, ce que tu es venu faire, fais-le ! » Alors ils s'approchèrent, mirent la main sur Jésus et l'arrêtèrent.

3. Jésus chez Hanne

Ils l'emmenèrent d'abord chez Hanne, beau-père de Caïphe qui était grand prêtre cette année-là. Le grand prêtre interrogea Jésus sur ses disciples et sur son enseignement.

4. Jésus chez le grand prêtre Caïphe

Hanne l'envoya, toujours ligoté, au grand prêtre Caïphe. Caïphe était celui qui avait donné aux Juifs ce conseil : « Il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple. » Alors on emmène Jésus de chez Caïphe au Prétoire. C'était le matin.

5. La flagellation de Jésus

Pilate fit saisir Jésus pour qu'il soit flagellé.

6. Jésus est présenté au peuple

Jésus sortit dehors, portant la couronne d'épines et le manteau pourpre. Et Pilate leur déclara : « Voici l'homme. »

7. Jésus est condamné par Pilate

Pilate prit de l'eau et se lava les mains devant la foule, en disant : « Je suis innocent du sang de cet homme : cela vous regarde ! » Et il le livra pour qu'il soit crucifié.

8. Une femme essuie le visage de Jésus

Le peuple, en grande foule, le suivait, ainsi que des femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur Jésus.

9. Jésus soutenu par Simon de Cyrène

Ils prirent un certain Simon de Cyrène, qui revenait des champs, et ils le chargèrent de la croix pour qu'il la porte derrière Jésus.

10. La crucifixion

C'était la troisième heure lorsqu'on le crucifia.



11. La mort de Jésus

À partir de la sixième heure (midi), l'obscurité se fit sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure. Jésus, poussant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit. Les tombeaux s'ouvrirent ; les corps de nombreux saints qui étaient morts ressuscitèrent. À la vue du tremblement de terre et de ces événements, le centurion et ceux qui avec lui gardaient Jésus, furent saisis d'une grande crainte et dirent : « Vraiment, celui-ci était Fils de Dieu ! »

12. La descente de croix

Arriva un membre du Conseil, nommé Joseph. Il était d'Arimathie, ville de Judée, et il attendait le règne de Dieu. Il alla trouver Pilate et demanda le corps de Jésus. Puis il le descendit de la croix.

13. Jésus remis à sa mère

Près de la croix de Jésus se tenait sa mère.

14. La mise au tombeau

À l'endroit où Jésus avait été crucifié, il y avait un jardin et, dans ce jardin, un tombeau neuf dans lequel on n'avait encore déposé personne. C'est là qu'ils déposèrent Jésus.

D'HIÉR À AUJOURD'HUI

1. Vue du jardin depuis
l'angle sud-ouest

2. Statue de la Vierge située
à l'entrée

3. Intérieur de la chapelle
du Saint-Sépulcre

LE JARDIN D'AGRÉMENT

En mars 1827, le chanoine Cazaintre est propriétaire de l'ensemble du bastion du Calvaire. À la mort de celui-ci en juillet 1830, ses héritiers revendent la partie occupée par le chemin de croix à l'évêque Joseph-Julien de Gualy. De cette époque date le mur qui sépare les deux parcelles du bastion. L'évêque, par un acte en date du 2 février 1847, fait donation du jardin au chapitre cathédral qui en est donc propriétaire à l'aube du XX^e siècle. Par suite, en application de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, le jardin du Calvaire est inscrit à l'inventaire des biens du chapitre établi le 10 février 1906. Le site étant affecté au culte, les chanoines craignent sa prochaine attribution et établissent le 18 octobre 1906 un bail fictif au profit de M. Palancade pour ce qu'ils nomment alors faussement, par souci de protection, « un jardin d'agrément ». L'ensemble du calvaire est malgré tout mis sous séquestre le 14 décembre 1906. En application de la loi du 13 avril 1908 qui complète la précédente, le jardin du Calvaire devient propriété de la Ville le 31 août 1909.

Au cours de la première moitié du siècle, le site est une nouvelle fois adapté, cette fois-ci en jardin potager et d'agrément. On peut aisément imaginer qu'en cette période traversée par la guerre et les difficultés économiques, cette solution permettait de contribuer à remplir les assiettes carcassonnaises. Pour ce faire, on équipe le jardin d'un système d'arrosage : une tourelle métallique, aujourd'hui cachée dans un épais buisson de lierre, aurait été le support d'une éolienne, permettant de pomper l'eau

d'un puits et de la hisser jusqu'au bassin situé en hauteur.

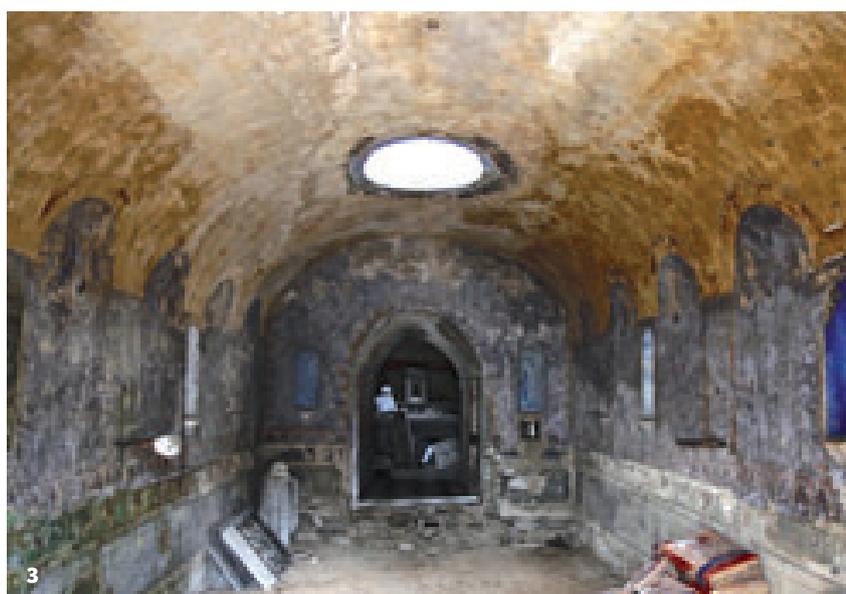
Si le programme paysager se concentrait exclusivement sur les essences bibliques, les plantes cultivées se diversifient alors largement. Le rapport de l'administration proposant le classement du site en 1944 signale la présence de citronniers et d'orangers tandis que le poète Jean Lebrau nous fait part en 1946 de la présence de violiers, anémones, choux, radis, persil, jonquilles, pensées et myosotis. Plus tard en 1968, on apprend par la presse que le jardin est désormais « orné de fleurs ».

De plus, le jardin du Calvaire demeure affecté au culte et rattaché à la cathédrale Saint-Michel. Si les pratiques dévotionnelles ne sont plus aussi intenses que celles préconisées par le chanoine Cazaintre, les chrétiens continuent de s'y rassembler une fois l'an, à l'occasion de la célébration du chemin de croix du Vendredi saint.

Mais sensiblement au fil du siècle, le Calvaire va peu à peu susciter moins d'intérêt, être délaissé pour finalement sombrer dans l'oubli. Comme le remarque justement l'architecte Pierre Courtade, autant les sources sont prolifiques au XIX^e siècle, autant elles font défaut une grande partie du siècle suivant. Signe précurseur, avant même le transfert de propriété, la Ville envisage en 1900 la destruction du bastion, dans le but d'aligner les boulevards Marcou et Barbès. De vives protestations s'élèvent et sauvent finalement le jardin. Mais de fait, le charme pieux des hauts-reliefs passe rapidement de mode, surtout dans



une ville si accueillante aux innovations de l'Art nouveau et de l'Art déco. Quant aux regards patrimoniaux, ils sont alors exclusivement concentrés sur la Cité, fraîchement restaurée par Eugène Viollet-le-Duc et son disciple Paul Boeswillwald. Enfin, le site nécessite un entretien continu, coûteux et exigeant, aussi bien au niveau du bâti que de la végétation. En 1967, la mort d'un gardien, qui n'est pas remplacé, provoque par exemple la fermeture du site au public. Le bastion, banalisé, sert de panneau publicitaire ou de support pour les installations municipales (plaques de rue, cotes altimétriques et transformateur électrique installés sur le mur rue Voltaire). Se succèdent dès lors d'une part les périodes de fermeture et d'abandon, d'autre part des campagnes d'entretien et de réouverture au public, rythmées par les mobilisations des citoyens et les priorités de la politique locale. En 1967 encore, un journaliste alerte sur le fait que le jardin « risque plus que jamais de périr enseveli sous une épaisse couche d'oubli et de poussière ». Sept ans plus tard, une autre coupure de presse est encore plus pessimiste : « d'année en année, envahi par les feuillages et les buissons, il ne sera bientôt plus qu'un petit bois touffu. Ce jardin du Calvaire [...] ne connaîtra certainement pas de renouveau. Les habitants du quartier, lassés de demander sa réouverture sans obtenir satisfaction, ont renoncé à obtenir sa restauration ». L'avenir leur donne raison. À la fin du siècle, le jardin est abandonné aux squatteurs qui le pillent et le détériorent.





1. Oliviers situés au nord-ouest du jardin

2. Vue aérienne du jardin du Calvaire

L'ANNONCE D'UN RENOUVEAU

Malgré ce délaissement progressif, le charme de ce lieu pittoresque et montueux n'a jamais cessé d'opérer. Le 20 mars 1945, le jardin du Calvaire est classé au titre de la loi du 2 mai 1930 pour « la richesse des plantations de son parc et l'intérêt religieux qu'il suscite ». Un procès-verbal de la Commission départementale des monuments naturels et des sites mentionne « un cachet romantique d'une grande poésie ». Les journalistes évoquent quant à eux au fil de leurs articles « un lieu mystérieux », « un petit lopin de terre aux allures de jardin secret » ou encore « un jardin qui ensorcelle ». Les habitants interrogés apprécient le calme reposant de cet endroit un peu à l'écart jusqu'où ne parviennent que quelques rumeurs urbaines, ainsi que son atmosphère si particulière qui « oscille constamment entre la sacralité d'un jardin religieux et la sensualité d'un jardin d'agrément » selon l'expression de Pierre Courtade.

Le premier sursaut a lieu en 1975, année au cours de laquelle d'importants travaux sont entrepris : les crépis sont piochés pour mettre la pierre à nu, le portail d'entrée est remis à neuf, des arbres sont abattus et d'autres replantés. La délibération du conseil municipal du 27 février mentionne un coût estimatif à hauteur de 66 411 francs. Ces efforts consentis par la Ville suscitent l'espoir du diocèse qui publie à cette occasion une nouvelle brochure à l'attention des fidèles.

C'est surtout à l'aube du XXI^e siècle que les progressives prises de conscience patrimoniales (le centre-ville bénéficie d'un secteur sauvegardé depuis 1997) commencent à atteindre le jardin du Calvaire. Une étude est commandée en 2003 à l'architecte Pierre Courtade en vue d'une prochaine réhabilitation d'envergure. Il faut patienter encore huit ans pour qu'une campagne partielle de travaux soit entreprise : les espaces sont nettoyés, les calades requalifiées, les rocailles revalorisées, des mains courantes installées. Ce chantier, confié à une dizaine de personnes en réinsertion, aboutit à l'étape décisive de la réouverture du jardin au public le 21 avril 2011.

La dimension paysagère n'est pas négligée : le service municipal des Espaces verts commande en 2013 une étude d'évaluation des plantations arborées du jardin.



Les récents efforts de la Ville en faveur du patrimoine du centre-ville sont indéniables et manifestes : requalifications successives des différents squares, campagnes de ravalement obligatoire des façades, lancement d'un chantier décennal de restauration de l'église Saint-Vincent...

La rénovation en profondeur de ce bastion-calvaire-cimetière-jardin d'exception, d'ores et déjà identifiée, viendra dans quelque temps. En effet, le potentiel du site est évident, aussi bien pour améliorer le cadre de vie des habitants que pour enrichir l'offre à destination des touristes. Sans compter qu'avec le clocher Saint-Vincent, ce belvédère offre l'un des plus beaux panoramas sur les toits de la ville.

Vue du calvaire depuis le nord sur un plan gravé d'après un dessin de Gamelin fils (vers 1830)



Édition

Ville de Carcassonne
4^e trimestre 2019

Texte

Ville de Carcassonne,
service Patrimoine
(Caroline Frinault)

Illustrations

Pages 1 / 12.1 / 13 / 15.1 /
15.2 / 16

Ville de Carcassonne,
service Communication
(Julien Roche)

Pages 7 / 10-11 / 15.2

Ville de Carcassonne,
service Patrimoine
(Caroline Frinault)

Pages 6.1 / 6.2 / 9 / 18
Archives départementales
de l'Aude

Page 4

Bibliothèque nationale
de France

Page 8.1

Musée d'histoire urbaine et
sociale de Suresnes

Page 8.2

Ville de Toulouse, musée
Paul-Dupuy (Marie-Pierre
Chaumet-Sarkissian)

Page 12.2

Musée Unterlinden de
Colmar

Page 17

Christophe Picci

Références bibliques

Page 13

Lc 22,40-45 / Mt 26, 47-50 /
Jn 18, 13.19 / Jn 18, 24.14 /
Jn 19, 1 / Jn 19, 5 / Lc 23, 27 /
Lc 23, 26 / Mc 15, 25 / Mt 27,
45-54 / Lc 23, 50-53 / Jn 19,
25 / Jn 19, 41-42
AELF, Paris

Conception graphique

Ville de Carcassonne,
service Patrimoine
(Caroline Frinault)
d'après *Des signes*
Studio Muchir Desclouds,
2018

Impression

Antoli Imprimeur
(Carcassonne)

Remerciements

Nicolas Bergnes
Camille Bertin
Pierre Courtade
Marie-Élisabeth Fady
Les nombreuses personnes,
partout en France, ayant
transmis des informations
sur leurs bastions, leurs
calvaires et leurs chemins
de croix.

Éléments bibliographiques

*Statuts de l'association du
Calvaire établie dans la ville
de Carcassonne*, 1825 (AD11
1559/236).

*Liquidation des séquestres des
biens : propriété du calvaire*,
1831-1910 (AD11 3V8).

*Coupures de presse
concernant le calvaire* (AD11,
31J56).

BONNET Jean-Louis. « De
la tour Grosse au jardin du

Calvaire, à Carcassonne ». *Bulletin de la Société d'études
scientifiques de l'Aude*, 2011,
t. XI.

COURTADE Pierre.

*Étude préalable pour la
requalification du bastion
du Calvaire de Carcassonne*,
2003.

HERQUIN Laurent.

*Rapport de synthèse sur les
problématiques de gestion
des arbres du jardin du
Calvaire*, 2013.

LEBRAU Jean. *Ceux du
Languedoc :*

types et coutumes. Paris :
Éditions des régionalismes,
2017.

« ENTRE LA SACRALITÉ D'UN JARDIN RELIGIEUX ET LA SENSUALITÉ D'UN JARDIN D'AGRÈMENT ».

Pierre Courtade, *Étude préalable à la requalification du bastion du Calvaire de Carcassonne*, 2003.

Le label « **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou groupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le service Patrimoine, piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs, avec le concours de guides conférenciers professionnels.

À proximité

Narbonne et Perpignan bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire ; Pézenas, le haut Languedoc et vignobles et les Pyrénées cathares de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

Le jardin du Calvaire

se situe à l'angle des boulevards Marcou et Barbès, l'entrée s'effectue au niveau du 103 de la rue Voltaire.
Horaires d'ouverture : 9h-18h

Pour tout renseignement

Service Patrimoine
Ville de Carcassonne
Tél. : 04 68 77 71 56
Courriel :
vah@mairie-carcassonne.fr

